

AMMIRARE

Épisode de Podcast

Cahier des charges

Contexte :

Depuis mars 2024, le Parc national de Port-Cros (PNPC) est partenaire et site pilote du projet franco-italien Interreg Marittimo AMMIRARE. Dans ce cadre, les actions suivantes sont réalisées au sein du PNPC :

- Caractérisation du système dune-plage-banquette sur le territoire du parc national (suivi des banquettes ainsi que de la faune et de la flore associées).
- Gestion du flux des visiteurs sur les plages afin de préserver la biodiversité et l'intégrité naturelle des plages ainsi que d'assurer une haute qualité d'accueil pour les usagers.
- Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation portant sur la perception de la laisse de mer et notamment les banquettes de posidonie par les touristes, les habitants et les acteurs socio-économique, ainsi que sur les mesures proposées.

Attendus de la prestation :

Dans le cadre du projet AMMIRARE, une action de communication sous forme d'un épisode de podcast est envisagée. Cela constituera une suite au premier épisode enregistré en 2025 qui avait pour objectif de favoriser l'appropriation du projet par les habitants insulaires du cœur du PNPC et d'accompagner sa mise en œuvre sur le terrain.

(Épisode enregistré en 2025 consultable sous : <https://fragileporquerolles.com/projet-ammirare-partie-1/> et <https://fragileporquerolles.com/projet-ammirare-partie-2/>).

L'épisode envisagé pour cette année permettra ainsi d'informer les habitants et les personnes fréquentant l'île sur les avancées du projet, les actions réalisées ainsi que les difficultés rencontrées. Ce retour d'expérience sera enregistré sous la forme d'un entretien avec deux agents du PNPC travaillant sur le projet AMMIRARE. Des visions extérieures pourront également être intégrées sous forme d'interviews d'usagers des plages (habitants, touristes, etc.).

Le projet comporte des enjeux importants en matière d'acceptabilité locale. Il nécessite donc une communication incarnée, claire, contextualisée et accessible. Le format audio permet de s'adresser directement aux habitants des îles, en utilisant un langage oral, fluide et narratif, particulièrement adapté à la médiation de projets sensibles et complexes. Une connaissance approfondie du territoire, des enjeux locaux et des publics visés, ainsi qu'une relation de confiance avec les acteurs locaux, sont des éléments clés attendus du prestataire.

L'épisode de podcast durera entre 45 minutes et 2 heures. Si la durée totale le justifie, une diffusion en deux temps est envisageable.

Concernant le calendrier, l'enregistrement de l'émission est prévu pour octobre ou novembre 2026, pour une diffusion entre octobre et décembre 2026.

Le prestataire sera en charge de la préparation des entretiens et de l'épisode, ainsi que de leur réalisation, enregistrement, montage et distribution. L'épisode sera diffusé sur au moins une plateforme de podcast reconnue, avec un large nombre d'abonnés garantissant une audience ciblée principalement au sein des îles de Port-Cros et de Porquerolles.

Une communication autour de la publication de l'épisode est attendue afin de susciter l'intérêt des auditeurs. Celle-ci prendra la forme de publications sur internet, par exemple sur les réseaux sociaux. La charte graphique du programme devra être respectée.

Le programme Interreg Marittimo exige une traduction en italien de l'épisode. Un fichier audio de l'épisode sera transmis au PNPC, utilisable sur les postes informatiques classiques. Un lien vers un fichier PDF contenant la traduction de la transcription, mis en ligne, devra être ajouté sur la plateforme de podcast.

Date limite souhaitée de l'émission de l'épisode : 13 décembre 2026

À titre indicatif, un budget prévisionnel d'environ 2 000 € est alloué à cette prestation.